

Département de Lot-et-Garonne

Arrondissement de Villeneuve-sur-Lot

**FUMEL VALLÉE DU LOT**

34 avenue de l'Usine - BP.10037 - 47502 FUMEL Cédex

**Extrait du Registre des  
Délibérations****Conseil Communautaire,  
Séance du : 08 avril 2026**

L'an Deux Mille Vingt-Six, le 08 avril à 09h30,  
le Conseil Communautaire régulièrement convoqué le  
31 mars 2026, s'est réuni en séance publique ordinaire  
A la salle des fêtes La Pergola à Monsempron-Libos  
sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques BROUILLET,  
Président.

**Membres titulaires présents :**

Mesdames, Messieurs :

AMBROISE Philippe, ARANDA Francis, ARONDEL Jean-Pierre, BALSAC Didier,  
BEUVELOT Gérard, BORIE Daniel, BORIE Sébastien, BOUQUET Thierry,  
BROUILLET Jean- Jacques, CAPO-VIGIER Emmanuelle, CARRERE Nathalie, CAYSSILLÉ Didier,  
CONGÉ Marie-Yvonne, CORIOU Floriane, COSTES Marie, COSTES Jean-Louis,  
DARTIGOLLES Hélène, DELPY Jean-Luc, JURQUET Bernard, LABROUE Cédric, LAFON Joël,  
LAGRÈZE Georges, LAPORTE Christian, LAPOUGE Maurice, LARIVIERE Yvette,  
LAURENT Nathalie, LE CORRE José, MAGNOL Éric, MALBEC Sébastien, MARSAND Michel,  
MUCHA Jean-Luc, PAILLAS Lionel, PICCOLI Jacques, REGOURD Vanessa, REYNES Julien,  
ROSEMBAUM Marie-Claire, ROUBY Chantal, SÉGALA Jean-François, SEMIROT Marie-Hélène,  
STARCK Josiane, TALET Marie-Lou, TIJDENS Nantko, VIGOUROUX Nadine.

**Membre(s) titulaire(s) absent(s) excusé(s) :**

Monsieur RANGER Pierre, Monsieur BLOT Michel,

**Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par un membre suppléant :**

Néant.

**Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par procuration :**

Madame SICOT Maryse procuration à Monsieur COSTES Jean-Louis,  
Madame STREIFF Céline procuration à Monsieur BORIE Daniel,  
Madame GRIFFEILLE Martine procuration à Monsieur SÉGALA Jean-François  
Madame SOTTY Caroline procuration à Monsieur MARSAND Michel  
Monsieur JURQUET Bernard procuration à Madame DARTIGOLLES Hélène  
Madame PINSOLLES Sophie procuration à Madame CARRERE Nathalie

Secrétaire de Séance :  
REYNES Julien

Conseillers en exercice : 50  
Présents (titulaires et suppléants) : 42  
Pouvoir(s) : 6  
Votants : 48

**N°2026B40DGS : ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS À LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Conformément à l'article L.1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour les marchés publics passés selon une procédure formalisée, le titulaire est choisi par une Commission d'Appel d'Offres.

**AR Prefecture**

047-200068930-20260408-2026B40DGS-DE  
Reçu le 09/04/2026  
Publié le 09/04/2026

Conformément à l'article L.1414-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, tout projet d'avenant à un marché public soumis à la Commission d'Appel d'Offres entraînant une augmentation du montant global supérieur à 5% doit être soumis pour avis à cette même commission.

En application de l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Commission d'Appel d'Offres est composée :

- Du Président ou de son représentant, Président de droit,
- De cinq membres titulaires de l'Assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste,
- De cinq membres suppléants élus suivant les mêmes modalités que les titulaires.

Le Conseil Communautaire est invité à procéder à l'élection des membres titulaires et suppléants en nombre égal à celui des titulaires devant composer la Commission d'Appel d'Offres à caractère permanent.

Vu les articles L.1411-5 et L.1414-1 à L.1414-4 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération précédente relative à la création, aux conditions de dépôt des listes et aux modalités d'organisation de l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres ;

Monsieur le Président propose la liste suivante :

<u>Membres titulaires :</u>	<u>Membres suppléants</u>
BROUILLET Jean-Jacques	LAPOUGE Maurice
BORIE Daniel	CAYSSILLÉ Didier
LAPORTE Christian	BOUQUET Thierry
PAILLAS Lionel	DELPY Jean-Luc
COSTES Marie	LAFON Joël
TALET Marie-Louise	LABROUE Cedric

Conformément à l'article L.2121-21 du CGCT, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions, ou si une seule liste a été présentée après appel à candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le Président.

**Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,  
Le Conseil Communautaire,**

**1°) – Approuve la composition de la Commission d'Appel d'Offres comme suit :**

<u>Membres titulaires :</u>	<u>Membres suppléants</u>
BROUILLET Jean-Jacques	LAPOUGE Maurice
BORIE Daniel	CAYSSILLÉ Didier
LAPORTE Christian	BOUQUET Thierry
PAILLAS Lionel	DELPY Jean-Luc
COSTES Marie	LAFON Joël
TALET Marie-Louise	LABROUE Cedric

**AR Prefecture**

047-200068930-20260408-2026B40DGS-DE  
Reçu le 09/04/2026  
Publié le 09/04/2026

2°) - Constate que la présente délibération a été adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme  
Fumel, le 08 avril 2026

La Secrétaire de séance,



**Julien REYNES**

*Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises*

Le Président,



**Jean-Jacques BROUILLET**

**Certifié exécutoire le : 09/04/2026**

**Reçu en Préfecture le : 09/04/2026**

**Publié ou Notifié le : 09/04/2026**

-----